

Plateforme Linguistique innovante (PLI)

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement du multilinguisme, la Région Grand Est va expérimenter, en 2018, la mise en place d'une plateforme linguistique innovante (en **allemand**, **luxembourgeois** et **anglais professionnels**) afin de faciliter l'insertion des jeunes et des adultes sur le marché du travail (transfrontalier ou non).

Cette plateforme, portée par le réseau des Greta, s'adresse aux **demandeurs d'emploi de la région Grand Est**, sans niveau spécifique à l'entrée, désireux de renforcer leurs compétences linguistiques dans le cadre d'un projet professionnel validé par les prescripteurs (Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi). Avec une moyenne de 230 heures par parcours, pour chacun des cinq axes présents dans la plateforme, cette durée peut être ajustée aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

Cette plateforme linguistique mêle plusieurs méthodes pédagogiques : apprentissage classique en présentiel, formation à distance, formation en groupe ou parcours individualisé, sur mesure... permettant de répondre

aux besoins spécifiques et à la disponibilité des apprenants :

- L'apprenant pourra ainsi alterner entre des sessions à distance (en ligne) et des sessions en face-à-face avec le ou les formateurs.
- Des outils numériques performants seront mis à disposition et mobilisés tout au long du parcours.
- Les modules et parcours pourront se baser sur les situations de communication ou les spécialités auxquelles les apprenants seront confrontés dans leur environnement professionnel.

Certification :

Les compétences linguistiques pourront être sanctionnées, selon le cas :

- par le Diplôme de Compétence en Langue (DCL) ou la Certification BRIGHT Language (anglais et allemand)
- Attestation d'acquis (luxembourgeois)

Dates : du 11 avril 2018 au 30 septembre 2019 – Entrées en formation des stagiaires jusqu'au 28 juin 2019.

Financement : Prise en charge par la Région Grand Est pour les demandeurs d'emploi

Modalités d'inscription : Entrées / Sorties permanentes

Remettre la fiche de prescription complétée au demandeur d'emploi.

Le demandeur d'emploi contacte le GRETA géographique.

Pour aller plus loin : <https://reussirsansfrontiere.eu/actualite/plateforme-linguistique-innovante/>